



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Les évaluations de la Métropole



Évaluation du contrat de ville

LES ACTIONS D'« ALLER-VERS » DES MISSIONS LOCALES

Des pratiques de proximité pour repérer, informer et accompagner les jeunes hors des circuits institutionnels

Les actions d'aller-vers, ce sont ...

... des démarches initiées par les Missions Locales pour aller à la rencontre des jeunes éloignés des institutions, directement dans leur environnement. Elles visent à créer un premier contact, faciliter l'accès aux droits, et proposer un accompagnement adapté, en lien avec les réalités locales et les partenaires du territoire.

MÉTHODE

- Analyse des bilans des actions produits par les 4 missions locales œuvrant dans les QPV de la Métropole (Sud Isère, Isère Drac Vercors, Grenoble, Saint-Martin d'hères).
- Des entretiens semi-directifs menés auprès des professionnels pilotant les actions aller-vers ou les menant sur les quartiers prioritaires de la Métropole.



Profil des enquêtés

- 4 conseillers en mission locale
- 4 membres de la direction des missions locales
- 4 éducateurs ou agents de prévention spécialisée (CODASE, APASE, Ville d'Echirolles)

Contexte

Tous les ans, la Métropole réalise une évaluation thématique des actions financées dans le cadre du Contrat de Ville.

En 2025, l'évaluation portait sur les démarches d'« aller-vers » portées par les missions locales.

Ces actions visent à aller à la rencontre des publics les plus éloignés des institutions afin de leur faire connaître les dispositifs de droit commun et de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle.

Cette évaluation a été menée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, en appui du service Évaluation de la Métropole.

Objectifs

- Identifier les modalités d'intervention mises en œuvre par les missions locales et leur évolution dans le temps
 - Analyser les organisations internes et les coopérations locales qui soutiennent ces démarches
 - Évaluer la capacité des actions à toucher les publics éloignés et à favoriser leur remobilisation
- Apprécier la cohérence entre les objectifs poursuivis et les moyens mobilisés.

L'évaluation a été réalisée entre janvier 2024 et septembre 2025



Principaux résultats

Les allers-vers : une mission ancrée, des pratiques variées, des repères partagés

Une mission historique et spécifique

L'« aller-vers » constitue une démarche ancrée dans l'**identité des missions locales**, souvent décrite comme faisant partie de leur ADN professionnel. Tous les acteurs rencontrés en soulignent la pertinence, tant pour **répondre à un besoin réel des jeunes** que pour **incarner une forme de justice sociale**. Les structures insistent sur la **spécificité de ces actions** : interventions ciblées dans les quartiers prioritaires, portées par des conseillers identifiés et construites en lien avec les partenaires locaux.



Toutes les missions locales poursuivent des objectifs similaires :

- Aller à la rencontre de jeunes qui ne solliciteraient pas spontanément la mission locale
- Créer du lien et instaurer une relation de confiance,
- Faire connaître l'offre de services et déconstruire les représentations négatives
- Renforcer la visibilité de la structure auprès des partenaires, et s'inscrire dans une dynamique territoriale.

Deux approches et une diversité d'actions :

Les actions d'« aller-vers » relèvent de deux logiques complémentaires : **intervenir directement dans les quartiers** (permanences, ateliers, événements) et **accompagner les jeunes vers la mission locale**, dans une dynamique d'autonomisation. Les professionnels insistent sur la nécessité de trouver un équilibre entre ces deux approches, en tenant compte du **temps long requis pour établir une relation de confiance**.

Cette articulation se traduit par une **grande variété d'actions** : maraudes avec des éducateurs de prévention spécialisée, permanences hors-les-murs, participation à des événements de quartier, forums emploi ou job-datings.

Des repères communs malgré la diversité

Malgré la variété des formats et des pratiques, plusieurs constantes se dégagent. Les actions d'« aller-vers » sont portées par des **conseillers volontaires**, avec des aménagements de poste pour dégager du temps d'accompagnement. Le **travail partenarial**, notamment avec la **prévention spécialisée**, est central, en particulier dans les maraudes et les permanences hors-les-murs.



Le saviez-vous ?

Les actions d'aller-vers ont été initiées à Fontaine, il y a une vingtaine d'années.



« C'est un travail de fourmi, un travail de longue haleine. Il faut que la relation se mette en place. Puis les jeunes, ensuite, ils savent. Ils m'ont vu plusieurs fois, ça va germer dans leur tête. S'ils arrêtent leurs études, s'ils cherchent un boulot, ou s'ils veulent avoir une alternance, ils savent qu'ils peuvent s'inscrire à la mission locale. Ça ne va pas se faire dans l'immédiat mais dans 2 à 3 ans, ils viendront. » Mission Locale



« Ce que j'entends par aller-vers, c'est comment on va chercher des jeunes qui ne savent pas aller trouver de solutions. Déjà il faut trouver le jeune, puis il faut le rassurer. Parfois, ça met 9 à 10 mois avant de rencontrer le jeune puis de le ramener à la mission locale. » Mission locale

Des effets concrets de l'aller-vers mais des limites persistantes

Une approche de proximité et d'adaptation

Grâce à une présence régulière dans les quartiers et une posture souple des conseillers, les actions d'« aller-vers » permettent de créer du lien avec des jeunes éloignés des institutions. Cette proximité favorise la déconstruction des représentations négatives associées à la Mission Locale et facilite l'entrée en relation. La flexibilité des conseillers dans leur manière d'interagir, leur capacité à proposer rapidement des rendez-vous, et leur adaptation aux situations individuelles sont des leviers essentiels pour engager les jeunes dans un parcours d'accompagnement.

Un accompagnement cohérent et structurant

Dans plusieurs territoires, les actions d'« aller-vers » s'inscrivent dans une coordination claire entre partenaires, avec parfois des co-accompagnements ou une internalisation de services (ex. : soutien psychologique). Ces dispositifs renforcent la cohérence de l'accompagnement et peuvent générer un effet d'entraînement : un jeune mobilisé entraîne d'autres, par le bouche-à-oreille ou par l'exemple.



« Ça peut prendre du temps, mais le fait d'y aller régulièrement, il y a un vrai échange qui se met en place. Puis il y a aussi le lien avec les éducateurs de l'APASE. Il y a une vraie relation de confiance qui se met en place entre éducateurs et missions locales. »

Conseiller.e emploi Mission locale



« On est cohérents dans ce qu'on leur dit [entre conseiller et éducateur] et cohérents dans les accompagnements. Donc la confiance s'installe. »

Conseiller.e emploi Mission locale

DES DIFFICULTÉS RELEVÉES DANS LES PRATIQUES D'« ALLER-VERS »



La difficulté à atteindre certains jeunes, peu présents dans l'espace public ou en situation de grande précarité



La complexité des situations rencontrées, qui rend parfois difficile la mise en place rapide de co-accompagnements ou de relais vers des partenaires



Le manque de solutions adaptées pour certains profils, notamment les mineurs



Le décalage entre le temps long de l'accompagnement et les attentes d'immédiateté exprimées par les jeunes



Les freins à la mobilité et le sentiment de stigmatisation ressenti par certains jeunes des QPV, qui peuvent freiner leur engagement.

Des contraintes structurelles et contextuelles : des freins à la mise en œuvre

Des objectifs difficilement mesurables

Les actions d'« aller-vers » visent des effets qualitatifs (lien, confiance, rattachage), souvent différés et difficiles à objectiver. Le suivi quantitatif est limité par la diversité des formats, la difficulté à ré-identifier les jeunes rencontrés lors de l'action de proximité et les contraintes du logiciel métier.

Un contexte financier fragilisé

Depuis l'arrêt des subventions étatiques en 2024, les missions locales doivent parfois avancer les fonds sur leurs propres ressources. Le recours à des financements alternatifs (comme le FSE) reste rare en raison de leur complexité administrative. Cette situation crée un décalage entre les ambitions portées par les « aller-vers » et les ressources disponibles pour les financer.

Des ressources humaines sous tension

Des difficultés de recrutement sur les postes dédiés à « l'aller-vers » peuvent limiter la régularité de la présence sur le terrain et fragiliser la continuité des actions.

Des évolutions institutionnelles impactantes

Plusieurs missions locales considèrent que la loi Plein emploi accroît leur charge administrative et contribue à un recentrage sur l'emploi, au détriment d'autres dimensions de l'accompagnement.



Le saviez-vous ?

La loi Plein emploi, entrée en vigueur en 2025, rend obligatoire l'inscription à France Travail des jeunes souhaitant bénéficier du CEJ ou du PACEA. Cette inscription concerne de nombreux jeunes suivis en mission locale.



« C'est difficile avec la baisse budgétaire car on a moins de temps « financé ». On nous demande de nous recentrer sur les activités d'insertion professionnelle et la mise en place de la loi Plein emploi. » Membre de la direction d'une mission locale

Des coopérations locales indispensables mais fragiles

Des partenariats structurants pour l'action de terrain

Le déploiement des actions d'« aller-vers » repose sur des partenariats de proximité, notamment avec les acteurs de la prévention spécialisée. Ces collaborations permettent un repérage fin des jeunes et des territoires à investir, un partage d'expertise sur les postures à adopter en rue, et une complémentarité dans les accompagnements, les partenaires jouant souvent un rôle de relais vers la mission locale.

Une coopération fondée sur la qualité des relations humaines

La coordination sur le terrain s'appuie largement sur des relations de confiance entre professionnels, garantes d'une cohérence d'intervention auprès des jeunes. Toutefois, cette dynamique reste fragile, car elle repose souvent sur des liens interpersonnels plus que sur des cadres formalisés.



LES AXES D'AMÉLIORATION

- Des **co-accompagnements longs à mettre en œuvre**, faute de réactivité ou de ressources
- Une **difficulté à mobiliser certains partenaires** par crainte de rompre le lien établi avec le jeune
- Des **actions parfois peu articulées**, en l'absence de diagnostic partagé
- Des **partenariats difficiles à construire** sur certains territoires, en raison d'un **manque de structuration ou de réticences liées à la concurrence** ou à l'absence de culture commune.



« Ce serait bien que la question de la jeunesse soit portée à tous les échelons. (...) Ce qui me manque c'est que tout le monde ait en tête la question de la jeunesse, que pour tout un chacun, ce que fait les autres soit très clair et que ça ne dépende pas que de l'énergie qu'on met en œuvre pour aller se faire connaître. ». Un.e membre de la direction d'une mission locale



Recommandations

Donner un cadre de reconnaissance à l'aller-vers

- Assurer un portage politique clair des enjeux jeunesse et une meilleure connaissance, au niveau local, des actions conduites par les missions locales
- Reconnaître l'aller-vers comme une mission spécifique, complémentaire, nécessitant un financement stable.

Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'aller-vers

- Développer des supports de communication ciblés, en lien avec les usages des jeunes et faire connaître ces actions auprès des collègues pour leur rôle de prévention
- Instaurer un espace de dialogue régulier entre acteurs pour construire une culture commune autour de ces actions, échanger sur les pratiques et les difficultés et définir des critères d'évaluation pertinents.

Renforcer les coopérations locales

- Formaliser les partenariats pour dépasser les liens individuels et renforcer la connaissance partagée de l'écosystème local

Faciliter les parcours des jeunes accompagnés

- Assurer une continuité dans l'accompagnement (même conseiller, accueil sans RDV)

Stabiliser et valoriser les équipes

- Clarifier les fiches de poste et valoriser le rôle des conseillers en charge des aller-vers
- Favoriser le travail en binôme/trinôme pour répartir la charge et assurer la continuité.